ANNONCE JUDICIAIRE

Emmanuel Smith vs Theodore Paderas, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,264—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Theodore Paderas, Jr., en et à la propriété décrite comme il suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 18, borné par les rues Decatur, Hôpital, Quartier et Chartres, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue Decatur sur cent vingt un pieds de profondeur, borné sur un côté par la propriété appartenant anciennement à Mme Veuve Perilliat et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à M. Gaillard.

Etant la même propriété que ledit Theodore Paderas, Jr., et als ont acquis à un partage de la succession de Emma Nickol, femme de Theo. Paderas, d'après un acte de partage pardevant M. T. Ducros, anciennement notaire, le 21 janvier 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Theo. Colonio, avocat pour le plaignant.
30mars—30—avril 5 12 20 27—mai3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur, améliorée, du Troisième District,

[formant] l'encoignure sud-est des rues Chartres et St Ferdinand.

George H. Dunbar vs Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,768—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mai, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Moreau) St Ferdinand, Peters, (anciennement Levée) et Press, formant le coin sud-est des rues Chartres et St Ferdinand et mesurant par arpentage actuel et possession présente, cent cinquante-six pieds deux pouces et sept huitièmes de face à la rue de Chartres, cent cinquante-trois pieds un pouce et six-huitièmes de face à la rue St Ferdinand par les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit et six huitièmes de pouces sur une ligne commençant à la rue de Chartres et parallèle à la rue St Ferdinand à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur de la Levee Cotton Press, mais lesquels sept pouces sont une partie de la réserve de deux pieds faite par la Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne commençant à la rue St Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit courant sept pieds sept pouces vers la rue Peters sur une ligne parallèle à la rue St Ferdinand et alors cinquante-six pieds deux et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres courant à la propriété de la Levee Cotton Press à la fin de la profondeur mentionnée ci dessus en premier lieu. Le tout conformément à un plan d'arpentage et mesure fait par Paul A. D'Hémécourt, le premier jour d'avril 1881 et annexé à un acte de vente de ladite propriété à ladite Crescent Jute Mfg Company, passé pardevant G. Le Gardeur Jr., notaire en cette ville, le 28me jour de mai 1881 et par lequel dit acte la Crescent Jute Mfg Company est devenue l'acquéreur et propriétaire de ladite propriété, le même étant enregistré dans le bureau des aliénations de la Paroisse d'Orléans dans le Livre 115, folio 435. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une manufacture en briques nouvellement bâtie et autres bâtisses, et les machines, outils et toutes autres propriétés qui s'y trouvent et y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
14 avril—14 15 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Broadway et Esther (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Wal.).

Henry P. Koch vs Marguerite Poichet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,833.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 42, borné par les rues Broadway, Chestnut, Esther et Wall, lequel morceau ou portion de terre forme le coin des rues Broadway et Esther et mesure quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Broadway sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Esther.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Formant le coin des rues Tonti et Hôpital.

Bâtisses connues comme No 1206 rue Tonti.

John Munford & Co vs Victor Jambels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Miro. Ledit lot désigné par le numéro trente-cinq sur un plan déposé comme plan No vingt neuf en l'étude de Joseph R. Beard, anciennement un notaire de cette ville; lequel dit lot de terre forme le coin desdites rues Hopital et Tonti et mesure en mesure américaine trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Hopital, soixante-dix pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Tonti, soixante-quinze pieds cinq pouces sur la ligne le séparant de la propriété de H. Hill et soixante-trois pieds sur la ligne du fond le divisant du lot No trente-quatre, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—I Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons quatre cents dollars ($400.00) avec 8 0/0 d'intérêt par an du 28 mai 1898 jusqu'au paiement; 5 0/0 honoraires d'avocat sur ledit montant, les frais et charges du procès et vente et les taxes dues sur ladite propriété.

II. L'acquéreur (jusqu'au montant de son enchère) assumant le paiement d'un billet de $400.00 daté le 28 Mai 1898, payable deux années après sa date et portant 8 0/0 d'intérêt par années de sa date jusqu'au paiement tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété (concurremment avec la réclamation du plaignant) selon acte pardevant James B. Ward, notaire, le 28 mai 1898.

III. Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.
30 mars—30 31—avril 5 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District,

Formant le coin de la rue Claiborne et de la Promenade Carondelet, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues St-Pierre et Derbigny.

William G. Vincent, Agent vs Mme E. A. Cassard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,994—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 211, borné par les rues Claiborne, St-Pierre et Derbigny et la Promenade Carondelet, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de Geo. De Armas, député-voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Alcée J. Villeré, notaire, le 23 janvier 1896, et mesurant vingt-quatre pieds trois pouces six lignes de face à la rue Claiborne, trente-huit pied et six pouces de profondeur et face à la Promenade Carondelet. Vingt-huit pieds huit pouces sur une première profondeur sur le côté de la rue St-Pierre, de là quatre pieds deux pouces sur une ligne courant vers la Promenade Carondelet, de là douze pieds six pouces cinq lignes sur une deuxième profondeur à la ligne du fond et vingt-un pieds neuf pouces une ligne de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
B. R. Forman, avocat pour le plaignant.
31mars—31—avril 5 12 20 27 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District,

Rue des Magasins entre les rues Poeyfarre et Calliope.

James T. Rodd vs les Héritiers de Mme O. T. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,821—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, Nos 25 et 26, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 158, borné par les rues Magasins, Camp, Poeyfarre et Calliope. Le lot No 25 mesurant vingt sept pieds de face à la rue Magasins par cent vingt pieds de profondeur et lot No 26 mesurant vingt six pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt de profondeur, d'après un devis de L. H. Pilié, daté le 11 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat du plaignant
14 av—14 20 27 mai—4 11 17

In relating her experience with Ripans Tabules, a young lady telegraph operator living in Philadelphia, Pa., says: "I am taking Ripans Tabules and can say a great deal for them. I suffered everything which comes with indigestion—pains in my back, side and breast and palpitation of the heart; I would swell after eating and be so bloated that I could scarcely work. My eyes would become dim and spots would appear before them; my skin was in a bad condition and full of yellow spots. I could not eat pastry or rich food of any kind, and could not drink coffee, as it would cause palpitation right away. I often had to sleep in a chair. This was before I commenced to use Ripans Tabules. Last spring I was induced to try them by Mr. Walls, of the Walnut Street Theater, Philadelphia, he knowing that I was troubled so badly with indigestion and had spent so much money with doctors. I am only sorry that I did not try them sooner, as my health was completely broken down. I am glad to say that in five months there is a big difference in me, and even my friends ask what I have taken, and I say Ripans Tabules. Since I have taken them I can eat anything, even the richest kind of food, and can sleep at night and have a sweet taste in my mouth; but before using the Tabules I had a sour taste in my mouth and water brash and heartburn very badly. I mean to continue taking the Tabules and recommend them to my friends, as I have been doing in the past. I have very hard work to do, and I find that Ripans Tabules are the only things that give me relief, and I often send and buy some during working hours. You may use my testimonial if you wish, as all I am saying is the truth and I cannot praise the Tabules too much."

WANTED.—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., 10 Spruce St., New York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations, etc.,

D'une Epicerie et Buvettte, en Bloc.

Mme Amanda Van Wickle Devereux vs Fred. Griese et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,842—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et par consentement des paries, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 2 mai 1900, à 10:30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, No 1432 rue du Canal:

Le contenu en entier et installations, etc., de l'épicerie et buvette contenus dans ledit local, incluant Cash Register, Coffre-fort en fer, Eventails Electriques, d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denegre, Blair et Denegre, avocats pour la plaignante.
28 av—28 au 2 mai inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Sixième District,

Joseph A. Damonte vs Mme Anna M. Ellermann, femme de Ferdinand B. Ellermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,865—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans Greenville, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Walnut, Market et Audubon (anciennement Chestnut) désigné comme lot No 20 de l'ilet No 18 sur un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant Robert Lee Tullis, notaire, le 19 avril 1897, par lequel ladite Mme Anna M Ellermann a acquis ladite propriété. D'après ledit plan de Pilié ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Louis P. Paquet, avocat pour le plaignant.
21 avril—21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Connue comme le nouveau No 924 rue Amélie, entre les rues Laurel et Constance.

People's Homestead Association vs George Weiman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61,840—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le No 166 borné par les rues Laurel, Peniston, Constance et Amélie, lesquels lots sont désignés par les Nos 21 et 22, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, anciennement notaire en ladite ville, le 22 janvier 1866, et lesquels lots sont contigus et mesurent comme suit: ledit lot No 21 mesure trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Amélie et le lot No 22 mesure trente pieds de face à la rue Amélie sur une profondeur pour chacun desdits lots de cent seize pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants.
20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux terrains de valeur dans le Sixième District.

Sur la rue Upperline, entre les rues Remparts et Dryades,

(La rue à l'arrière étant la rue Robert.)

Edgar Grima vs Anna Donnella, tutrice, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,739—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux lots de terre contigus situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 482, borné par les rues Upperline, Dryades, Remparts et Robert, désignés comme lots Nos 6 et 7, sur un devis de S. G. De L'Isle, voyer, daté le 16 septembre 1891, et annexé pour référence à un acte de Ben. J. Ory, notaire, daté le 18 septembre 1891, et mesurant chacun trente et un pieds quatre pouces quatre lignes de face à la rue Upperline, la même largeur dans le fond sur cent cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant
7 avril—7 12 20 27—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District,

Connues comme Cottage Double, Nos 4932 et 4934 rue Prytanée, entre les rues Robert et Upperline,

Et No 4422 rue Colisée, entre la rue Jéna et l'avenue Napoléon.

Jacob L. Weil vs Madeline Ray, femme de Eugène Platt et Eugène Platt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,785—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 mai 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 347 borné par les rues Prytanée, Upperline, Perrier et Robert, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles lequel dit lot est contigu au lot coin des rues Prytanée et Robert, ledit lot dernièrement mentionné ayant une façade de trente pieds sur ladite rue Prytanée et une profondeur égale à celle du lot susdit et devant être vendue.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 290, borné par les rues Colisée, Jéna, Chestnut et l'avenue Napoléon, désignés par les No 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurent, en mesure américaine, chacun vingt cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent vingt sept pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
O. B. et S Sansum, avocats pour le plaignant
20 avril—20 21 27—mai 4 11 18 24

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Mme Elizabeth Climo.

No 38,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 22 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1900, et signé le 19 avril 1900, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° La bâtisse en bois à deux étages bien située pour magasin et résidence 1304 et 1306 rue du Canal entre les rues Franklin et Liberté, contenant au rez de chaussée grand magasin, au premier corridor, 8 chambres, vérandah, etc. Le lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (anciennement Trémé), et Gasquet, et mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 95 pieds de profondeur. Ledit lot comprend une partie d'un grand lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, daté le 30 avril 1833.

2° La résidence en briques à trois étages bien bâtie, 137 Bassin, entre les rues Canal et Gasquet, contenant corridors, balcons, 12 chambres, bonne cour, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Canal, Gasquet et Franklin, mesurant à peu près 20 pieds de face à la rue Bassin, la même façade à la rue Franklin, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, entre lignes parallèles, ou mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3° La belle résidence en briques, double et à deux étages 914 et 916 Union, entre Baronne et Dryades, contenant de chaque côté corridor, 8 chambres, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme (vieux No 62) rue Union, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Baronne, Dryades (anciennement Philippa) et Perdido, désigné par le No 16 (aussi le No 1) et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 100 pieds de profondeur.

4° Le joli cottage simple en bois, 614 rue Franklin, entre les rues Lafayette et Poydras contenant 3 chambres, office, cuve, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Lafayette et Poydras désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, voyer, sous date du 15 février 1872, annexé pour référence à l'inventaire de la succession de Lena Seip pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville le 23 janvier 1882, d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure américaine 24 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 42 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et doit être pris à une distance de 57 pieds 10 pouces 2 lignes du coin de la rue Poydras.

5° La bâtisse en briques à deux étages bien louée, 609 rue Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant balcon de devant, 7 chambres cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308 borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette désigné par la lettre A, sur un devis fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine, 17 pieds 2 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond 2 pieds 6 pouces de large, conduisant à une autre allée sur le côté du lot, 3 pieds 6 pouces de large et s'ouvrant sur ladite rue Bassin, commune audit lot et autres.

6° La résidence en briques, à deux étages, 611 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, galerie sur le devant, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 188 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308, borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre B, sur le devis sus-mentionné ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 3 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 2 pieds 6 pouces de largeur, conduisant dans une autre allée sur le côté du lot A sur ledit devis, mesurant 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur ladite rue Bassin et commune audit lot et autres.

7° La résidence en briques à deux étages 613 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 190 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre C, sur le devis sus mentionné fait par Arthur DeArmas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à l'acte sus mentionné, passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Bassin sur 56 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée 2 pieds 6 pouces de largeur conduisant à une autre allée sur le côté du lot A, sur ledit devis, de 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur lesdites rues Bassin et Commune au dit lot et à d'autres.

8° La résidence en briques à deux étages et échoppe 1306 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin. La bâtisse contenant 4 chambres, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé ou Liberté, Conti, Franklin et Bienville, et mesurant 32 pieds 1 pouce et 10 1/2 lignes de face sur la dite rue Conti, sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles, faisant face dans le fond sur une allée de 5 pieds de largeur, commune à ladite portion de terre et autres lots tracés sur un devis annexé pour référence à un acte de partage passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville.

9° Le joli cottage en bois à un étage, 337 Nord Liberté, entre les rues Bienville et Conti, contenant 7 chambres, galerie de côté, allée, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Trémé ou Liberté et Marais, désigné par le No 4 sur un plan fait par Pilié & Springbett, voyers, sous la date du 8 novembre 1838, et déposé pour référence en l'étude de H. Davis, alors un notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant, en mesure anglaise 32 pieds de face à la rue Trémé ou Liberté sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10° Une certaine moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville et borné par les rues Douane, Bienville, l'avenue Carrollton et la rue David, étant la moitié du susdit ilet faisant face à la rue Douane, et mesurant 236 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Douane, 134 pieds de profondeur et façade à la rue David, 134 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et façade à l'avenue Carrollton, et 248 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, le séparant de l'autre moitié du dit ilet; le tout d'après le plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 10 avril 1879, une copie duquel est annexée pour référence à un acte passé pardevant A. J. Villeré, un notaire en cette ville, le 17 juin 1879.

11° Huit certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, David et Solomon, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, sur un plan dressé par John F. Braun, voyer, sous la date du 24 juin 1884, une copie ou devis de cela étant annexé pour référence à un acte passé pardevant J. G. Eustis, un notaire en cette ville, le 27 mars 1885, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir:

Lesdits lots 1, 2 et 3 mesurant chacun 30 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Douane sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 4 mesurant 24 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Douane, 47 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 121 pieds sur la ligne du lot No 3 et 108 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9: les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Solomon sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 7 mesurant 24 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Solomon, 89 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 5 pouces sur la ligne le séparant d'une portion triangulaire de terre formant l'encoignure des rues Bienville et Solomon, et 110 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 6; et le susdit lot No 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville sur 119 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

12° Un certain ilet de terre, situé dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Cleveland (autrefois Jackson et dernièrement rue Jackson), l'avenue Carrollton, les rues Palmyre et Solomon, contenant trente-six lots, numérotés de 1 à 36 inclusivement, et mesurant 499 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre, 528 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Cleveland (autrefois rue Gasquet), 321 pieds 10 pouces 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Solomon.

13° Un certain ilet de terre situé dans le septième district de cette ville, autrefois dans la ville de Carrollton et paroisse de Jefferson en cet Etat, borné par les rues Macarty ou Forshey, Olive, autrefois Quinzième, Laurel et Hamilton, et désigné comme ilet No 229 B sur un plan fait par B. F. Nichols, architecte, sous la date du 17 mai 1853 et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 158; lequel dit ilet est subdivisé en vingt-quatre lots de terre, numérotés de 1 à 24 tous deux inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à chacune des dites rues Macarty ou Forshey, Olive, autrefois Quinzième, Laurel et Hamilton.

14° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Grande Ile de Barataria, dans la Paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés comme lots Nos 40 et 41 sur un plan dressé par P. N. Judice, daté le 6 janvier 1866, et déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant 1 arpent de face au Golfe du Mexique, une semblable façade à la Baie de Caminada, avec toutes les profondeurs correspondantes au même du Golfe à ladite Baie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1900, au-dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

W. S. Benedict, O. W. Long, avocats.
20avril—20 27—mai 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AMANDA ROCA, FEMME DE GEORGE LHOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 mars 1900, de l'Hon, T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 109 borné par les rues Nord Remparts, St Claude, Esplanade et Quartier, mesurant plus ou moins, en mesure française, 36 pieds de face à la rue Nord Remparts sur 120 pieds de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1309 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devant assumer le paiement en plus plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1900 et les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U. sur l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30mars—30 31—avril 7 14 20 27—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARTER OAK STOVE AND RANGE CO. ET ALS., VS HENRY RICE & SON ET ALS.

No 59,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 1er mai 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er août 1899, de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 24 mars 1900, de l'Hon. N. H. Rightor, juge, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante et vaste résidence 3448 rue Chestnut, entre les rues Delachaise et Aline, ilet rue du Camp dans le Sixième District de cette ville, comprenant la résidence en bois à deux étages, retirée de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant au rez-de chaussé, galeries devant et derrière, grand vestibule, salons, antichambre, grande salle à manger, cuisine, vestibule dans le fond, chambre de réserve, office, etc: au premier étage, grand vestibule, quatre grandes chambres à coucher aérées, deux chambres à domestiques, chambre à bain avec eau chaude et froide, latrines patentées, etc; dans la cour une vaste remise pour voiture, avec terrain cimenté, chambre à grain, écurie pour vache, écurie pour cheval et chambre pour cocher, trois citernes et cave à vin. La maison a le gaz partout, elle est admirablement finie avec huile dure, fresque et papier peint artistique, et est en excellent état.

Les terrains sont décrits comme un certain morceau de terre dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lots Nos 7, 8, 9 10 et la moitié du lot No 6 et la moitié du lot No 5, dans l'ilet borné par les rues Aline, Delachaise, Camp et Chestnut; les lots 7, 8 et 9 sont contigus, et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 125 pieds, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Chestnut et Aline; le lot No 10 mesurant 24 pieds 5 pouces et 4 lignes à la rue Chestnut sur une façade à la rue Delachaise de 125 pieds formant l'encoignure des rues Chestnut et Delachaise; et la moitié des lots 5 et 6 mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Aline sur une profondeur sur la ligne des lots 7, 8 et 9 de 59 pieds 2 pouces 2 lignes et de l'autre côté de 61 pieds 7 pouces et 6 lignes sur une largeur dans le fond de 62 pieds 2 pouces ou une façade sur la rue Chestnut de 108 pieds 5 pouces, 4 lignes sur 125 pieds sur la rue Delachaise et 187 pieds à la rue Aline.

Les terrains sont plantés en pelouse et bosquets de fleurs, et sont embellis d'une magnifique fontaine, haies bien poussées et chêne imposant.

Une occasion d'acquérir une admirable résidence dans la partie inférieure la plus choisie du Sixième District.

Des cartes des encanteurs sont nécessaires pour inspection

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu pardevant Robert Légier, notaire; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus le montant de son enchère, les taxes de 1900, et de payer comptant à l'encanteur au moment de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat

Dinkelspiel et Hart, avocats.
30 mars—30 31—avril 1 7 14 20 27—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Washington Jackson.

No 52,859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre daté le 12 avril 1900, rendu par la susdite cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique,

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—MARDI, 15 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, la propriété suivante:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Perdido, Union et Baronne, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue Carondelet par 106 pieds de profondeur et face à la rue Perdido.

Termes et conditions—Comptant, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. pardevant Omer Villeré Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 20 27—mai 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CATHERINE SOPHIE KUCK, FEMME DE JOHN J. GANNON.

No 58,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 3 avril, 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bonne maison simple en bois à deux étages, 1706 rue Saratoga (anciennement rue White) entre les rues Felicity et Euterpe, retirée de la banquette et contenant galerie de devant, 8 chambres, 2 cuves hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saratoga [anciennement White] Remparts, Euterpe, Felicity, désigné par le No 7 de l'ilet No 8 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté le 20 juillet 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire et mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Saratoga (anciennement White) sur une profondeur de 96 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans pour des billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1900, en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu, pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 av—7 8 14 20 27—mai 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME MARY CILEY ET DE SON EPOUX DANIEL O'REAGAN, DECEDE.

Nos 17,010 et 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mars 1900, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, à l'encoignure des rues Rousseau et Joséphine, dans l'ilet borné par les deux dites rues et les rues Jackson et St-Thomas, mesurant à la rue Rousseau environ 30 pieds de face plus ou moins sur 120 pieds de profondeur sur la rue Joséphine.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin, trois ou quatre chambres à coucher, hangar, cuve, etc., et sont connues par les Nos 2101 et 2103 rue Rousseau. La propriété a été occupée comme épicerie et buvette et est une excellente place d'affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un crédit de 1, 2 et trois ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de négligence, de refus ou non paiement de ces notes à leur échéance, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu de l'intérieur des E.-U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Flynn, notaire.

7 avril—7 8 14 20 27—mai 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DESIRABLE,

No 818 rue Désiré, entre Dauphine et Bourgogne.

Entouré de tous les Agréments.

Succession de James McGovern.

No 58,352—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 23 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 16 avril 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Dauphine, Piété et Bourgogne et mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue, avec 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, galerie devant, latrines, barrière à clairvoie etc.

Termes et Conditions. — La moitié ou plus, comptant, la balance à un, ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénation avec cinq pour cent d'honoraire d'avocat et vente sans estimation en cas de poursuite judiciaire pour le paiement des dits billets, assurance et le transfert de la police, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur d'assumer le paiement de toutes les taxes de 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de revenu des Etats Unis ainsi que les timbres sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat
19 av—19 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

116 rue Liberté, près de la rue du Canal.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 avril 1900 de l'Hon, George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en la succession de Mme Mary Francis Gray, veuve d'un premier mariage de Louis Dunn et par un second mariage, femme de Frank Williams, No 61,169, du dossier de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois 116 rue Trémé (maintenant Liberté), dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Franklin et Liberté, contenant corridor, galerie de côté, 6 chambres, hangar derrière, cuve, etc. Le lot de terre mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Liberté sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Une résidence agréable, ou placement de valeur près du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de procès ou pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets. et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

12 av—12 19 26—mai 3 10 16

AVIS AUX CREANCIERS

Liquidation de la Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,614—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Conrad A. Davic, Arthur J. Winling et Camille A. Albert liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN. Greffier.
23 avril—23 27—mai 2

VENTES A L'ENCAN

Sroudback & Ster[n]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Union National Bank versus Stone Sand & Gravel Company.

No 61,262—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Toutes les propriétés mobilières énumérées ci-dessous et le site d'entrepôt ou manufacture, bien situé, avec privilège de batture dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Léontine et Front et avenue Peters, les rues Front, Léontine et le fleuve Mississipi.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le [..] mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11ème jour d'avril 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés mobilières, bail et propriété foncière, à savoir:

EFFETS MOBILIERS.

Tout ou séparément, la coque et le corps des vapeurs, ensemble avec les machines, bouilloires, bateaux, ancres, cables, poulies, meubles de cabine et autres dépendances y appartenant.

(a) Le vapeur "Resolute", tonnage enregistré deux cents sept 78/100 tonneaux, longueur 139 et 6/10 de pieds, profondeur de la cale 3 et 9/10 pieds, numéro officiel, 110,510

Le bateau à draguer "Vance" et ses dépendances, étant maintenant à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, non enregistré, l'enregistrement de tels vaisseaux n'étant pas requis par les lois des Etats-Unis.

Les barges suivantes (appartenant au port de la Nouvelle-Orléans):
(d) Barge 61.
(e) Barge 63.
(f) Barge 64.
(i) Barge 67.

Les bateaux plats qui suivent (appartenant au port de la Nouvelle Orléans):
Nos 1, 2, 3, 5 et 6

Les barges suivantes (appartenant au port de la Nouvelle Orléans):
Nos 52, 54 55 et 56.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

En entier ou séparément, ce certain terrain ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans la paroisse de la Pointe-Coupée, dans cet Etat, étant connu et désigné sur les mappes d'arpentages publiques des Etats-Unis comme fraction de la section No trente et un dans le comté No trois sud du Range No onze est et toutes les fractions des sections Nos quarante-deux et quarante-trois du comté No quatre sud du range No onze est dans le district sud est de la Louisiane contenant 78-40/100 acres. Ladite terre étant une ile située dans le fleuve Mississippi en face de la ville de Bayou Sara et est la même propriété que Noah J. Phelps a acquise de l'Etat de la Louisiane.

AUSSI

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 71, borné par l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Léontine et Front, étant la moitié dudit ilet le plus près de l'avenue Peters et mesurant deux cent quatre-vingt-neuf pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Peters sur deux cent cinquante pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue Tchoupitoulas, deux cent soixante-deux pieds sept pouces de profondeur et face à la rue Front et deux cent quatre vingt six pieds dix pouces et deux lignes de largeur dans le fond sur la ligne la plus près de la rue Léontine.

AUSSI.

Une autre certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 66, borné par l'avenue Peters, les rues Front et Léontine et le fleuve Mississipi, et mesurant, à peu près, sept cent vingt-et-un pieds de face à l'avenue Peters, ou la pleine façade sur ladite avenue, de la rue Front à la ligne d'eau, sur deux cent soixante quatre pieds neuf pouces et six lignes de profondeur et face à la rue Front, à peu près sept cent quarante deux pieds dix pouces et trois lignes sur la ligne la plus près de la rue Léontine ou la pleine façade sur ladite ligne de la rue Front au bord de l'eau et de là, au long de la ligne de la rivière à l'avenue Peters: ensemble avec tous les droits d'augmentation et batture.

BAUX.

Le terme non expiré du bail de gravois de Profit Island, dans le fleuve Mississipi, dans la Paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, expirant le 31 mai 1904. Le bail donne le droit exclusif de prendre et enlever de ladite ile, le gravois et le sable qui s'y trouvent—le locataire payant au propriétaire trois cents par yarde cube, avec garantie de $60[0] par an au propriétaire.

AUSSI

Le terme non expiré du bail des Miller gravel banks and bar, dans le fleuve Mississipi, dans la paroisse de Est Baton Rouge Etat de la Louisiane, ayant à peu près un an et six mois à courir.

Acte de vente pour propriétés foncières et tous les timbres de revenu aux frais des acquéreurs, pardevant George C. Frost, notaire. Dix pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Conditions de la vente entière—Comptant.

La propriété ci-dessus décrite sera offerte séparément et ensuite en bloc; l'adjudication sera aux enchérisseurs ou à l'enchérisseur de l'entier, n'importe lequel des deux qui rapportera le plus.

I. HECHINGER,
J. E. CRUSEL.
Receveur et Co-Receveur.
F. M. MILLER.
Avocat pour les Receveurs.
28 avril—28—mai 3 15 24 27 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George D. Thibaut.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,0[.]3—Division B Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Blanch Post, veuve de Geo. D. Thibaut administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN. Greffier.
25 av—25 29—mai 4

Succession de Patrick Monk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,024—Division D—Attendu que Mary Angeline Pons, veuve de Patrick Monk, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Monk, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Frank Zengel, avocat.
28 avril—28—mai 2 7

Succession de W. H. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,973—Division D—Attendu que Mme Antonia Alexander, femme de Herman Kottwitz, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. H. Wolfson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN. Greffier.
24 avril—24 28—mai 3

Succession de Thomas Gla[ster et] femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,032—Division A—Attendu que Martin L. Co[...] a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Thomas Glaster et femme, décédés testate, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, G[reffier].
28 avril—28—mai 2 7